

PROCÉDURE DE VOTE

ÉLECTIONS 2024 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORDRE



PROCÉDURE DE VOTE EN 3 ÉTAPES

1

Connectez-vous à votre portail de membre :

membres.oiq.qc.ca

2

Sur la page d'accueil de votre profil de membre, cliquez sur cette bannière

ÉLECTIONS 2024
14 au 29 mai

3

Une redirection sécurisée vous acheminera vers la plateforme de vote en ligne. Vous pourrez alors voter en toute sécurité et en toute confidentialité.